

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard
69004 Lyon

www.tsarap-scop.com
contact@tsarap-scop.com

06 66 20 15 42
04 72 26 52 02

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE
31/12/2022

VAL HORIZON
ASSOCIATION



TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518

VAL HORIZON

96 AV DE FORMANS
01600 TREVOUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2022

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION VAL HORIZON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION VAL HORIZON relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



TSARAP

c o o p é r a t i v e
e x p e r t i s e c o m p t a b l e & a u d i t

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'exhaustivité des produits et plus particulièrement sur la comptabilisation des subventions inscrites au compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

TSARAP

c o o p é r a t i v e
e x p e r t i s e c o m p t a b l e & a u d i t

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

TSARAP

c o o p é r a t i v e
e x p e r t i s e c o m p t a b l e & a u d i t

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, Le 12/06/2023

Pour TSARAP EXPERTISE
Commissaire aux Comptes

M. Frédéric MOIROUX
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement	18 290,00	11 126,42	7 163,58	2 267,69
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	18 732,38	12 733,15	5 999,23	4 998,69
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	12 949,33	12 949,33		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	Constructions	671 085,95	106 426,43	564 659,52	582 547,19
	Installations techniques, mat et outillage indus	237 418,84	171 229,86	66 188,98	53 866,90
	Autres immobilisations corporelles	449 688,94	287 239,99	162 448,95	123 803,17
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées	114 900,00	21 000,00	93 900,00	93 900,00	
Autres titres immobilisés					
Prêts	1 068,75		1 068,75	1 275,00	
Autres	4 045,00		4 045,00	875,00	
	TOTAL (I)	1 558 179,19	622 705,18	935 474,01	893 533,64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours	16 506,11		16 506,11	19 648,06
	Créances				
	Créances clt., adhé., usagers et cpt. rattachées	1 037 095,53	36 658,33	1 000 437,20	644 155,58
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 385 313,50	6 000,00	1 378 785,50	1 401 451,87
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	259 766,73		259 766,73	723 956,00	
Charges constatées d'avance	14 917,79		14 917,79	11 975,92	
	TOTAL (II)	2 713 599,66	42 658,33	2 670 413,33	2 801 187,43
COMPTES REGUL.	Frais d'émission des empr. (III)				
	Primes de remboursement (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	4 271 778,85	665 363,51	3 605 887,34	3 694 721,07

Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	38 112,25	38 112,25
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	150 910,42	150 910,42
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	948 836,06	1 007 276,67	
Excédent ou déficit de l'exercice	-157 864,79	-58 440,61	
Situation nette (sous total)	979 993,94	1 137 858,73	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	308 711,45	374 277,15
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	1 288 705,39	1 512 135,88
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	15 000,00	27 200,00
	TOTAL (II)	15 000,00	27 200,00
Provisions	Provisions pour risques	299 559,58	164 822,05
	Provisions pour charges	221 571,73	200 161,74
	TOTAL (III)	521 131,31	364 983,79
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	355 786,50	742 494,74
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	496 955,62	350 952,40
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	801 251,09	581 206,51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	33 563,35	66 793,03
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	93 494,08	48 954,72
	TOTAL (IV)	1 781 050,64	1 790 401,40
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		3 605 887,34	3 694 721,07

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	33 989	42 137
	Variation de stock	7 489	-11 590
	Autres achats et charges externes	1 308 403	1 180 751
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	355 849	305 548
	Salaires et traitements	4 133 143	3 764 200
	Charges sociales	1 072 018	994 998
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	129 898	115 261
	Dotations aux provisions	66 039	37 700
	Report en fonds dédiés	15 000	20 000
	Autres charges	17 901	14 119
	TOTAL (I)	7 139 730	6 463 123
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 000	
	Intérêts et charges assimilées	5 192	7 057
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	11 192	7 057
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion	24 039	26 117
	Sur opérations en capital	15 667	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	150 385	164 822
	TOTAL (III)	190 091	190 939
	Participation des salariés aux résultats (IV)		
	Impôts sur les bénéfices (V)		
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	7 341 013	6 661 119
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		
	TOTAL GENERAL	7 341 013	6 661 119

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits d'exploitation	Cotisations	10 457	5 762
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	72 107	58 633
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	4 387 575	3 391 494
	dont parrainages	103 183	48 952
	Production stockée	4 347	2 038
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 420 632	2 787 882
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	10 000	20 000
	Legs, donations et assurances-vie		
Contribution financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	127 398	145 860	
Utilisations des fonds dédiés	27 200	40 250	
Autres produits	23 311	2 942	
	TOTAL (I)	7 083 027	6 454 862
Produits financiers	Participations	2	2
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	2	2
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 349	6 878
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 354	36 565
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	15 416	104 370
		TOTAL (III)	100 119
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		7 183 149	6 602 678
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		157 865	58 441
TOTAL GENERAL		7 341 013	6 661 119

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Ressources	Contribution volontaires en nature		
	Dons en nature		
	Prestations en nature	174 752,38	168 070,00
	Bénévolat		
	Total des ressources	174 752,38	168 070,00
Emplois	Charges des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	174 752,38	168 070,00
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	Total des emplois	174 752,38	168 070,00

ANNEXES

PRESENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

L'association Valhorizon est née en 1989 suite à la fusion des activités des deux associations, l'ADAPT (Association pour le Développement, l'Animation et le Progrès de Trévoux) et l'ALATFA (Association au Logement, à l'Accueil des Travailleurs des Familles de l'Ain). Initiée par des habitants mobilisés pour la création d'un centre de loisirs, elle rassemble aujourd'hui de nombreuses activités et cherche à couvrir les besoins non satisfaits des habitants de Dombes Saône Vallée et plus largement sur le Sud-Ouest de l'Ain, du Val de Saône à la Côtère. L'enjeu pour Valhorizon est une démarche de développement social territorial appuyée sur les principes et les valeurs de l'éducation populaire, de la laïcité et de l'économie sociale et solidaire, démarche qui permet de proposer une offre globale de services aux habitants.

À partir de son premier métier que sont les centres de loisirs, Valhorizon a développé une large palette de services nécessaires à chacun, en mobilisant et en impliquant les usagers/adhérents : nous fabriquons avec les gens, les services dont ils ont besoin.

Grace à ses 4 pôles d'activité, Valhorizon répond aux besoins quotidiens de ses habitants aussi bien auprès :

- ✓ Des enfants : de la crèche à l'école en périscolaire, en passant par les centres de loisirs
- ✓ Des jeunes : en créant du lien, en leur apportant de l'information adaptée, en les soutenant dans la formation et la construction de leurs projets
- ✓ Des familles : grâce une palette d'activités, d'événements, de services de proximité favorisant le lien social; Mais aussi l'accompagnement et la formation vers l'emploi durable
- ✓ Des entrepreneurs sociaux, des citoyens qui souhaitent améliorer la vie du territoire.

ETAT DES DETTES

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant	Moins de 1 an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	355 787	63 715	238 095	53 976
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	496 956	496 956		
Dettes fiscales et sociales	801 251	801 251		
Etat et autres collectivités				
Avance compte courant associés				
Autres dettes	33 563	33 563		
TOTAL	1 687 557	1 395 485	238 095	53 976

ETAT DES CREANCES

Rubriques	Montant TTC	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Immobilisations financières			
- Créances rattachées à des participations	114 900		114 900
- Prêts	1 069		1 069
- Autres immobilisations financières	4 045		4 045
Créances			
- Clients et comptes rattachés	1 037 096	1 037 096	
- Autres créances (dont avoirs à recevoir)	1 384 786	1 384 786	
Personnel et comptes rattachés			
Etat et autres collectivités publiques			
Produits à recevoir			
TOTAL	2 541 895	2 421 881	120 014

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) TTC.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

Logiciels	1 an
Construction	20 ans
Frais d'établissement	5 ans
Agencements et aménagements divers	3 - 8 ans
Matériels d'activités	3 - 5 ans
Matériels informatiques	3 - 8 ans
Matériels de bureau	3 - 8 ans
Mobilier	4 - 10 ans

Les frais d'établissement sont comptabilisés en immobilisations financières, à hauteur de 18 290 euros (dérogation à la méthode préférentielle)

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'évaluation des titres de participation à la clôture de l'exercice correspond à la méthode fondée sur les couts historiques et sa valeur mathématique des titres et donc à la quote part de la société revenant aux actionnaires à un instant donné, soit à la date de clôture.

c) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

d) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il a été constitué, au cours de l'exercice, aucune provision.

e) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Informations

Néant

02/05/2023

g) Contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires en nature correspond :

- ✓ Des contributions en travail : bénévolat, personnel mis à disposition par un organisme public ou privé, temps non rémunéré consacré à la gestion de l'association par les membres de l'association ; un taux horaire, charges sociales et fiscales incluses, équivalent au SMIC horaire
- ✓ Des contributions en biens : tout bien remis en pleine propriété à l'association ; A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'association ou fondation, les biens reçus à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale. La valeur vénale d'un bien reçu à titre gratuit correspond au prix qui aurait été acquitté dans des conditions normales de marché
- ✓ Des contributions en services : mises à disposition de locaux, de matériel, fournitures gratuites de services : dans le cadre de mises à disposition de locaux, la valeur locative retenue est au m2 du marché local.

h) Indemnités départ à la retraite

Les modalités de calcul de la provision retraite ont été fixés par le Conseil d'Administration en 2009. Le procès-verbal de ce conseil d'administration ne présente pas formellement les modalités de calcul, celles-ci sont simplement reprises depuis dans un tableau annexe lors de la clôture des comptes. De plus la provision était alors construite sur une hypothèse de départ à 60 ans :

- ✓ La provision est calculée sur l'hypothèse d'un départ à la retraite à 62 ans, donc pour tout salarié à compter de 52 ans
- ✓ Le montant de la prime de retraite prévisionnel est calculée à 10 ans avec taux d'actualisation chaque année et pour chaque salarié en CDI concerné
- ✓ Ce montant de prime prévisionnel est divisé par 10 afin de calculer la provision nécessaire sur l'année.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges
CCA:	
ESS AIN ENFANTAISY	537,13
ORANGE (700980217) Abonnements et options	487,66
ORANGE (62298666) Forfaits et formules	1 117,13
K-NET	82,80
EDF (785 MPE) Abonnement	39,83
ENERCOOP Local lab Abonnement	64,27
ENERCOOP Boutique Abracadabric Abonnement	19,30
ORALIA Loyer boutique Abracadabric	420,00
QUADIENT AFFRANCHEUSE	810,41
ADOBE	23,19
AINFOSERVICES EBP GESTION CO	107,01
AINFOSERVICES EBP COMPTA	2 037,01
AINFOSERVICES FIREWALL SIEGE	624,84
AINFOSERVICES FIREWALL CHANTIER	194,26
AINFOSERVICES FIREWALL CSLA	194,26
AINFOSERVICES FIREWALL MPE	194,25
AINFOSERVICES FIREWALL CSLT	1 184,50
AINFOSERVICES OFFICE 365 X10	692,31
GHS La Paie	828,34
CERTIGREFFE S. PERRET	35,04
LUCCA FIGGO	1 141,84
SENDINBLUE	290,44
ZOOM	35,97
STANLEY SECURITE (CSLA)	123,68
STANLEY SECURITE (MDQ)	148,66
RGIP SECURITE	20,64
ACRT CSLA 010040	194,88
ORANGE MAINTENANCE E-DIATONIS	239,54
TIMS (MPE)	151,20
ALSY PAC (MPE)	178,33
LA VOIX DE L'AIN 1 AN	28,76
LE PROGRES 12 MOIS	114,64
REVUE FIDUCIAIRE	130,43

Rubriques	Charges	Produits
ELSEVIER METIERS DE LA PETITE ENFANCE 12 MOIS	72,60	
ELSEVIER METIERS DE LA PETITE ENFANCE 12 MOIS	72,60	
ELSEVIER METIERS DE LA PETITE ENFANCE 12 MOIS	72,60	
ELSEVIER METIERS DE LA PETITE ENFANCE 12 MOIS	72,60	
ELSEVIER METIERS DE LA PETITE ENFANCE 12 MOIS	72,60	
ELSEVIER METIERS DE LA PETITE ENFANCE 12 MOIS	72,60	
AINFOSERVICES DOMAINE VALHORIZON.COM	10,48	
AINFOSERVICES DOMAINE ELANCREATION.FR	77,44	
AINFOSERVICES DOMAINE DOMBINNOV.FR	38,72	
AINFOSERVICES DOMAINE DOMBINNOV.COM	38,72	
AINFOSERVICES DOMAINE DOMBINNOV.ORG	38,72	
AINFOSERVICES DOMAINE ELANCREATION.COM	38,72	
AINFOSERVICES DOMAINE ELANCREATION.ORG	38,72	
OVH HEBERGEMENT ABRACADABRIC.FR	80,01	
GANDI.NET LACOMMODERIE.FR 3 ANS	25,72	
BP AURA CB CHANTIER	12,96	
BP AURA CB EPICERIE	48,49	
BP AURA CB MPE	35,24	
BP AURA CB SIEGE X3	78,63	
ARFATSEMA DESJEPS A. TERRET	1 360,80	
SACEM	38,76	
SPRE	27,56	
PCA:		
FDI 2022 ATELIER JEANETTE		13 727,00
MANUFACTURE DE PROXIMITE		15 077,00
BERCEAUX FRIMOUSSES		8 000,00
ADHESIONS ET PARTICIPATIONS USAGERS DES CENTRES SOCIAUX (TOURNESOL)		22 708,92
ADHESIONS ET PARTICIPATIONS USAGERS DES CENTRES SOCIAUX (L. ARAGON)		5 580,84
LEADER ANIMATION DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE		28 400,32
TOTAL	14 918	93 494

CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	Charges	Produits
Fournisseurs - factures non parvenues:	81 824	
Clients – avoir à établir	9 541	
Charges à payer - personnel	382 895	
Charges à payer	4 710	
Fournisseurs – Avoir à recevoir		4 602
Clients - factures à établir		205 853
Produits à recevoir		92 118
TOTAL	478 970	302 573

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	43 225	6 746		49 972
Terrains	30 000			30 000
Constructions	654 968	18 678	2 561	671 086
Installations techniques, matériel et outillage industriel	218 522	47 973	29 076	237 419
Installations générales, agencements et divers	33 999	15 187		49 187
Matériel de transport	196 244	36 611	10 000	222 855
Autres immobilisations corporelles	133 463	59 577	15 393	177 647
Immobilisations financières	117 050	4 520	1 556	120 014
Immobilisations en-cours	-			-
Total	1 427 471	189 294	58 585	1 558 179

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	35 959	16 451	15 601	36 809
Terrains				-
Constructions	72 421	36 566	2 561	106 426
Installations techniques, matériel et outillage industriel	164 655	26 227	19 652	171 230
Installations générales, agencements et divers				-
Matériel de transport	154 391	19 654	10 000	164 044
Autres immobilisations corporelles	85 512	46 834	9 150	123 196
Total	512 937	145 731	56 963	601 705

TRANSFERTS DE CHARGES

Rubriques	Montant
Transfert de charges d'exploitation:	
- IJSS	16 960
- IJ Prévoyance	2 449
- Remboursement UNIFORMATION	88 802
- Avantage en nature	1 842
- Remboursement MAIF	3 417
	Sous total exploitation
	113 470
Transfert de charges financières:	
	Sous total financières
	-
Transfert de charges exceptionnelles:	
	Sous total exceptionnelles
	-
	TOTAL
	113 470

PROVISIONS

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				-
Provisions pour investissement				-
Provisions pour hausse des prix				-
Amortissements dérogatoires				-
Autres provisions réglementées				-
TOTAL	-	-	-	-

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				-
Provisions pour garanties données aux clients				-
Provisions pour pertes sur marchés à terme				-
Provisions pour amendes et pénalités				-
Provisions pour pertes de change				-
Provisions pour pensions et obligations similaires				-
Provisions pour impôts				-
Provisions pour renouvellement des immobilisations				-
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				-
Provision retraite	200 162	29 381	7 971	221 572
Autres provisions pour risques et charges	164 822	150 154	15 416	299 560
TOTAL	364 984	179 534	23 387	521 131

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				-
Provisions sur immobilisations corporelles				-
Provisions sur titres de participation				-
Provisions sur autres immobilisations financières	21 000	-	-	21 000
Provisions sur stocks et en cours				-
Provisions sur comptes clients	5 957	36 658	5 957	36 658
Autres provisions pour dépréciation	-	6 000	-	6 000
TOTAL	26 957	42 658	5 957	63 658
Total général	391 941	222 193	29 344	584 790

FILIALES & PARTICIPATIONS

	Quote-part du capital détenu en %	Capital	Capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes versés	Aval et cautions
				brute	nette					
LE 96 Espace Partagé (31/12/22)	48,49%	46 400	212 323	22 500	7 500	-	204 157	1 025	-	-
Saône Vallée Proximité (31/03/22)	70,75%	8 480 -	90 857	6 000	-	-	179 474 -	28 617	-	-
SCIC La Folle Aventure (31/03/22)	10,00%	50 000	87 514	5 000	5 000	-	293 137	7 755	-	-
SCI du Livre (31/12/22)	29%	3 500 -	29 844	1 000	1 000	-	9 347 -	3 411	-	-
SCI du Local lab (31/12/2022)	36,36%	220 000	233 641	80 000	80 000	-	53 697 -	24 123	-	-
Total Général		328 380	412 776	114 500	93 500	-	739 812 -	47 371	-	-

FONDS DEDIES & PCA (subventions)

Tableau de suivi des Fonds Dédiés

Financier	Projet	Origine de l'engagement		Montant à engager en début d'exercice (Compte 194) A	Utilisation en cours de l'exercice (compte 7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (Compte 689) C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
		Année	Montant				
Dynacité	Mémoire des habitants	2019	3 000,00	2 000,00	2 000,00		-
CARSAT	Pack prévention Connect	2020	16 500,00	5 200,00	5 200,00		-
Conseil Départemental	PTCE DOMB INNOV	2021	15 000,00	15 000,00	15 000,00		-
Conseil Départemental	PTCE DOMB INNOV	2022	15 000,00	-	-	15 000,00	15 000,00
CAF de l'Ain	Inclusion numérique	2021	5 000,00	5 000,00	5 000,00		-
TOTAL				27 200,00	27 200,00	15 000,00	15 000,00

Tableau de suivi des PCA (subventions)

Financier	Projet	Origine de l'engagement		Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (Compte 689) C
		Année	Montant	
CAF	CLAS Primaire Tournesol	22/23	2 485,25	1 739,68
CAF	CLAS Aragon	22/23	2 541,80	1 779,26
CAF	CLAS Collège	22/23	2 618,50	1 832,95
TOTAL				5 351,89

FONDS PROPRES

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Fonds propres complémentaires	38 112			38 112
Réserves statutaires	150 910			150 910
Report à nouveaux créditeur	1 007 277	-	58 441	948 836
Résultat de l'exercice	- 58 441	157 865 -	58 441 -	157 865
Subvention d'investissement	374 277	8 957	74 522	308 711
				-
				-
Total	1 512 136 -	148 908	74 522	1 288 705

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Subventions diverses	8 154	1 846	10 000	-
Subvention LEADER	25 302	-	21 347	3 955
Subvention FDI Atelier Jeanette	20 000	-	6 029	13 971
Subvention Fétan	296 000	-	-	296 000
Subvention Région Véhicule utilitaire Epicerie	10 000	-	-	10 000
Subvention Région équipement Abracadabric	20 000	-	-	20 000
Subvention CAF Inoé	5 528	-	4 028	1 500
Subvention FDI Commoderie	24 611	-	2 613	21 998
Total	409 596	1 846	44 017	367 424